



déchéance de l'autorité parentale

Par **cicia**, le **01/02/2012** à **13:34**

Bonjour,

Je dois faire face à une histoire familiale dramatique et j'ai besoin d'aide. Merci d'avance pour vos réponses.

Je suis en instance de divorce, je viens d'apprendre que mon mari fait l'objet de deux plaintes pour agressions sexuelles sur mineurs de moins de quinze ans. Est que le juge peut me contraindre à lui laisser les enfants dans le cadre d'un droit de visite ou d'hébergement et puis-je demander la déchéance de l'autorité parentale ? J'attends rapidement vos réponses car il me fait peur.